

RAPPORT

du

Consul suisse à Chicago (Mr. Enderis de Schaffhouse)
pour l'année 1870.

(Du 22 Février 1871.)

Au haut Conseil fédéral suisse.

Tit.,

Les Etats de l'ouest de l'Union américaine, éloignés des côtes, n'ont aucun rapport commercial direct avec la Suisse. En dehors de quelques correspondances, les conseils et l'aide effectif, dans les limites de la possibilité, de nos compatriotes de passage ou immigrants constitue l'occupation principale du Consulat.

A cette occasion et pour satisfaire à la demande de votre circulaire du 19 Décembre, je vais exposer mes vues sur la question de l'immigration aux Etats-Unis et surtout dans l'ouest. Aucun témoin oculaire de l'état des choses ne peut mettre en doute qu'il y ait convenance à ce que la Suisse s'occupe de la question d'émigration, car c'est un fait que c'est de ce pays qu'arrive en Amérique le plus grand nombre d'émigrants pauvres et sans ressources. La misère de quelques-uns d'entre eux dépasse toute description. Le temps n'est plus où on se disputait les travailleurs. Depuis quelques années l'offre des bras dépasse la demande. Les produits de la terre sont à des prix si bas que l'agriculture n'est plus si rémunératrice qu'anciennement. Aussi longtemps que l'Europe orientale, la Hongrie et la Russie pourront produire des céréales au-dessous des prix de l'Amérique, il y a peu d'espoir qu'il se produise une amélioration. La conséquence de cet état de choses est que la main d'œuvre baisse de prix tant dans les villes

que dans la campagne. Il n'est plus aussi facile d'acquérir des terres qu'anciennement. Les meilleures terres à l'Est du Missouri sont entre les mains des particuliers, spéculateurs, compagnies de chemins de fer et doivent par conséquent être payées régulièrement. Plus loin dans l'ouest le voyage est plus coûteux.

Les Etats-Unis ne possèdent que l'établissement de Castle Garden à New-York, destiné à la protection et au soutien des immigrants. Pour pourvoir aux mêmes besoins, les Allemands ont créé dans quelques grandes villes des sociétés privées qui n'ont de ressources que les dons de la bienfaisance publique et qui n'offrent qu'une maigre assistance. Les Suisses ont aussi fondé des sociétés du même genre. Comme en comparaison ils sont moins riches que les Allemands, qu'ils sont plus dispersés et moins nombreux, il y a encore moins de secours à attendre de ces sociétés. En outre, les personnes disposées à la bienfaisance sont fatiguées des demandes incessantes des émigrants, surtout s'il ne parvient aucun secours pour eux de la mère patrie qui, aux yeux des Américains, leur doit autant qu'eux-mêmes des secours.

Après avoir indiqué la convenance d'une organisation de secours pour les émigrants, je crois utile de traiter les questions suivantes :

- 1) Que pourrait-on faire ?
- 2) Comment pourrait-on le faire ?

2. Il conviendrait de conseiller par la publicité aux familles qui pensent émigrer, de ne pas le faire légèrement. Beaucoup croient qu'une fois arrivées elles trouveront de l'aide. Cependant personne n'a cette mission ; en outre, beaucoup font leur compte sans leur hôte et n'évaluent pas assez haut les frais d'entretien dans les premiers temps, le voyage à l'intérieur et les dépenses accessoires. Ils ne savent pas qu'ils devront errer pendant quelques mois peut-être avant de trouver un asile et du travail. Ils comptent trop confiamment sur le nombre de francs qu'ils pourront gagner par jour et pas assez sur le nombre de francs qu'ils devront dépenser. La question finale n'est pas de savoir combien on doit recevoir, mais combien il restera. L'entretien dans les auberges les plus modestes est de 6 à 10 francs par jour et par personne, les transports de personne de 15 à 20 centimes par mille anglais sur les chemins de fer, ainsi 50 centimes par lieue. Un logement dans les quartiers les plus modestes, de deux chambres et sans lits, coûte environ fr. 300. Une famille d'ouvriers de 5 à 6 personnes dans une grande ville doit être très-serré dans ses dépenses pour vivre avec fr. 30 par semaine. Celui qui crée une ferme doit acheter du mobilier et des outils, et vivre pendant une année de ses avances.

Il ne peut rien faire de sérieux s'il ne possède pas au moins 5000 francs en sus du prix d'achat de sa terre. On ne pense pas assez aux accidents, maladies, pertes, etc. Il n'y a rien d'étonnant à ce que des gens qui agissent aveuglement, sans tenir compte de ces chances, tombent dans une misère excessive. Les familles qui n'ont pas de fortune feront mieux de se faire précéder par leurs enfants, ce qu'on peut faire dès l'âge de 15 ans, et lorsque ceux-ci se sont acclimatés et ont trouvé un gîte, de les suivre. Du reste personne ne peut être moins conseillé que l'émigrant; moins de confiance en soi et plus de défiance dans certains cas épargnerait à beaucoup d'entre eux bien des pertes et des malheurs.

En m'occupant de la question spéciale de ce qu'on pourrait faire pour les émigrants pour l'Amérique, j'envisagerai surtout la position des émigrants qui arrivent dans ce pays avec un peu de moyens d'existence. Créer des établissements hospitaliers pour ceux qui débarquent sans aucune ressource, serait une œuvre trop coûteuse et difficile. Les dangers et les déceptions pour les arrivants qui n'ont pas un but déterminé en débarquant en Amérique, sont moins sérieux dans les ports que dans l'intérieur du pays. New-York est la seule ville dans laquelle il ait été fait quelque chose pour les immigrants. L'établissement de Castle-Garden est une fondation importante, comprenant une espèce d'hôpital et de maison de pauvres, dans lesquels les arrivants trouvent temporairement un asile, où l'on s'occupe des moyens de leur faire continuer leur voyage pour eux et leurs bagages, et dans lesquels il sont à l'abri des fripons. S'ils n'ont pas de ressources, ils peuvent rester dans l'établissement jusqu'à ce qu'on leur ait procuré de l'ouvrage. L'établissement a encore l'obligation de recevoir l'émigrant, pendant les cinq premières années de son séjour en Amérique, lorsqu'il retombe dans la misère. Mais il y a peu de risques que ce cas se présente, car l'immigrant a déjà appris en Europe qu'il ne doit pas s'arrêter à New-York, et ici on fait le nécessaire pour le diriger vers l'ouest et en être débarrassé. Les frais de l'institut de Castle-Garden sont couverts par l'immigration elle-même. Tout émigrant lui paie, par l'entremise de l'armateur, une taxe de 2 1/2 dollars. C'est une grande injustice vis-à-vis des Etats de l'Ouest, à la charge desquels les émigrants tombent en général, que l'Etat de New-York profite seul de cette taxe. Toutes les tentatives d'arriver à un partage équitable du produit de cette taxe ont échoué jusqu'à présent.

C'est à Chicago surtout, comme point central dans l'intérieur du pays des chemins de fer de l'Ouest, que se réunissent le plus grand nombre d'émigrants ayant besoin d'aide, et que les dangers et les tentatives de tromperies se multiplient autour de ceux qui

n'ont pas de destinations arrêtées, et où ils se trouvent en face de l'imprévu ; ils commencent alors à penser sérieusement à trouver un établissement. Lorsqu'ils n'ont pas un but fixé, les gens étrangers au pays sont forcément amenés à des recherches guidées par le seul hasard. Pendant le temps qu'ils leur consacrent, les quelques cent dollars, sur lesquels ils comptaient pour s'établir, sont dépensés, quand ils ne leur sont pas dérobés ou enlevés par quelques fripons, et alors ils se trouvent dans la misère. La meilleure combinaison pour les émigrants de cette catégorie est de chercher dès leur arrivée une place où ils soient logés et entretenus. C'est le seul moyen de se mettre à l'abri du danger des fripons. Je ne parle que des débuts, car celui qui est entré dans une bonne voie peut facilement plus tard s'y maintenir. On pourrait *sauver bien de l'argent et assurer l'existence de bien des gens, qui sans cela tombent dans la misère, en leur fournissant les voies et moyens d'assurer leurs débuts.*

3. Comment est-il possible de le faire ?

J'ai déjà beaucoup réfléchi à cette question. Je crois que la création d'un ou deux bureaux de placement pour les émigrants, l'un dans le sud et l'autre dans l'ouest, serait, parmi les moyens proposés, le plus efficace de tous, et éloignerait les principales difficultés dont je viens de parler. Toutefois, la tâche est si grande et si difficile qu'il ne faut pas s'attendre à ce qu'on puisse résoudre la difficulté à la satisfaction de tout le monde, quels que soient du reste les voies et moyens qu'on emploiera. Pour le moment, voici comment se passent les choses. L'émigrant s'adresse à un Consul ou à un compatriote qui lui veut du bien, et lui demande un conseil et des directions. On lui répond : Votre capital ne suffit pas à l'achat d'un domaine. Vous ne trouverez que difficilement du travail ici en ville. Allez dans la campagne, cherchez à louer une petite ferme, et, à côté de cela, vous travaillerez pour les cultivateurs. Mais où faut-il aller ? Il vous faut le chercher vous-mêmes, nous n'avons pas ici de renseignements à cet égard. Ce conseil, si bon qu'il soit, ne donne pas de pain à la famille. Elle reste à l'auberge, elle dépense journellement 20 à 30 fr. ; l'homme voyage au hasard dans la campagne, et, avant qu'il ait trouvé ce qui lui convient, ses épargnes sont dépensées, pendant que dans le voisinage peut-être une douzaine de places convenables et d'occasions favorables pour louer ou acheter sont disponibles, mais on ne les connaît pas.

La tâche d'un pareil bureau serait donc de se tenir au courant de ces occasions, de les étudier et de les conserver pour les arrivants. Il arriverait à ce résultat par des avis dans les journaux,

des correspondances avec les industriels et les fermiers, avec les Sociétés suisses et avec les Suisses établis et en bonne position dans d'autres endroits. Probablement qu'il serait en état de placer les immigrants, dans la plupart des cas, dans des situations correspondant à leurs goûts, leurs circonstances et leurs ressources. Il offrirait à chacun un certain nombre de positions, soit chez des Américains indigènes, soit chez des Européens naturalisés, et certainement les moyens d'arriver plus vite à l'indépendance qu'il ne peut le faire en débutant dans une position indépendante.

Le contrôle d'une agence de cette espèce ne serait pas difficile, et lorsqu'un bureau de ce genre n'aurait pas une marche satisfaisante, il serait facile de le supprimer. Si on en créait deux à la fois ils pourraient efficacement s'aider et se soutenir. Le budget d'un pareil bureau s'établirait à peu près comme suit :

Un agent, traitement . . .	§ 900
Un aide	» 150
Insertions dans les journaux. . .	» 600
Impressions, ports	» 100
Loyer et éclairage du bureau . . .	» 150
Frais de voyage	» 100
	<hr/>
	§ 2000

ou fr. 10,000 par an comme minimum.

Un autre moyen, un peu moins efficace, serait un secours aux Consulats qui veulent bien s'occuper avec activité des immigrants. Comme je l'ai dit plus haut, ils n'ont guère pour le moment, dans la plupart des cas, que des conseils à leur offrir. Un Consul qui recevrait un subside suffisant pour entretenir un employé, pourrait déjà rendre beaucoup de services et épargner bien des misères. Les commerçants sont en général chargés des Consulats, mais leurs propres affaires les absorbent nécessairement trop, pour qu'avec la meilleure volonté ils puissent se mettre à la disposition des émigrants pour les renseignements et l'aide dont ceux-ci ont besoin.

**RAPPORT du Consul suisse à Chicago (Mr. Enderis de Schaffhouse) pour l'année 1870.
(Du 22 Février 1871.)**

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1871
Année	
Anno	
Band	2
Volume	
Volume	
Heft	22
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	03.06.1871
Date	
Data	
Seite	509-513
Page	
Pagina	
Ref. No	10 061 902

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.